Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 141 (1996)
Heft: 5

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Défense
SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS
Le rédacteur responsable du «Bulletin des officiers vaudois»:
Cap Olivier Bercher – Rue Collet 5 – 1800 Vevey

Miroir aux alouettes ?

Par Jean-Pierre Ehrsam

Un projet, la construction de l'Europe de Maastricht, diviserait profondément la Suisse, dit-on ! Un projet de Grande Europe somme toute guère nouveau, que les Romains, Charlemagne, Napoléon, pour ne citer qu'eux, caressèrent aussi.

Notre Constitution, c'est bien clair, garantit au citoyen le droit d'avoir son opinion. Pourtant, et curieusement en Suisse romande surtout, une sorte d'ostracisme concerté et soigneusement entretenu, qui n'évolue pas depuis plus de trois ans, alors que le projet, lui, évolue vite, frappe les non-partisans... et divise !

Cet ostracisme a été généré par le fait que certains, faisant fi de l'esprit démocratique, se sont arrogé le privilège de truster l'information en mettant la main sur les médias. Ainsi, se sentant plus forts que jamais, ceux-ci donnent alentour, plus encore que de coutume, leurs avis obsédants, absolus, tout en affichant un beau mépris à l'endroit des opposants, ces paysans arriérés et... patriotes !

L'UE en gestation offre donc aux politiciens, aux professeurs d'économie ou de sociologie, et aux pontifiants gourous médiatiques « spécialisés » du sérail, une vaste estrade du haut de laquelle il leur est loisible de haranguer le bon peuple, de pratiquer, quasi officiellement, un prosélytisme bien peu fair play. Souvent sectaire, unilatérale, cette information, à dessein brouillonne, dirait-on, sème le plus grand trouble dans les esprits. Le citoyen ne sait plus que penser et se pose de nombreuses questions auxquelles fort peu de réponses bien documentées, objectives, ont été fournies. Or, une réponse claire, non partisane, faite aux questions suivantes, prises au hasard parmi tant d'autres et citées à titre d'exemple, serait sûrement de nature à redonner à l'information le crédit sans lequel elle n'est rien.

Le World Economic Forum et l'IMD Lausanne auraient, en matière de compétitivité, classé la Suisse au 5e rang mondial, après les USA, Singapour, Hong-Kong et le Japon, mais avant l'Allemagne et tous les autres pays de l'UE (*CoZ* 14.12.95). La Suisse est pourtant régulièrement accusée d'accumuler du retard dans tous les domaines, et en particulier dans celui-là... pourquoi ?

Au mépris semble-t-il des conventions de Maastricht, la France procède à de nombreux essais nucléaires; elle continue de retarder l'application des accords de Schengen, dont on peut dès lors douter de l'utilité; on la prétend aussi leader en matière de livraisons d'armes aux pays du tiers-monde; pour 1994, on a peine à le croire, il s'agirait d'un marché de 11,4 milliards de dollars *(NZZ* 11.8.95); les clauses du traité de Maastricht ne sont-elles pas contraignantes ?

Pour le professeur Ralf Dahrendorf, commissaire à Bruxelles, secrétaire d'Etat, « la majorité des décisions européennes (...), produits de comités de fonctionnaires (...), seraient prises sans discussion par le Conseil des ministres (...) » (*Der Spiegel* 50/95). Est-ce vraiment possible ?

L'Allemagne verserait chaque année à Bruxelles 42 milliards de DM. Vrai ou faux ?

Une histoire tauromachique pour la bonne bouche... L'UE verserait aux éleveurs espagnols 340 DM par taureau occis dans les arènes, soit, en 1994, un montant de 2,4 millions de DM. Pas de question ...

Les Helvètes, peuple ignorant, manquent « d'esprit d'ouverture » ! Ce sont les gourous qui le disent. Or, chacun sait que, dans le domaine de la formation supérieure, dans celui de la recherche, les échanges activés par les Euro-Guichets, Erasmus, SWITCH (sur Internet depuis 1987), les Euro-info-centres, les points de contact pour les programmes européens, de nombreux accords internationaux, et surtout les lignes si importantes, si nombreuses établies par les entreprises elles-mêmes, existent et se développent sans cesse. Il est faux, inélégant, provocateur, d'insinuer que les Suisses restent les bras croisés.

Nos entreprises exportatrices ont toujours été très dynamiques à l'étranger, cela va de soi. Rassurant de savoir que, pour ce faire, il ne leur a fallu ni l'avis des politiciens, ni celui des médias; en effet, point n'est besoin d'électeurs ou de scoops pour chercher, découvrir, imaginer, innover, construire, produire, en un mot, pour travailler et vouloir prospérer.

Alors, ce mythique « esprit d'ouverture » sans cesse rabâché ? Roupie de sansonnet, ou panacée pour, par exemple, s'en aller étudier dans les universités ultrasurchargées de France, pour trouver du travail en Allemagne (4 millions de chômeurs), en France (3 millions de chômeurs), ou pour investir et s'installer au Portugal, en Suède, en Irlande ?

En conclusion, notre pays n'est pas « divisé » ; il est simplement « partagé » par deux courants d'opinion. C'est démocratique. S'agissant d'européanisation, les uns y voient la solution de presque tous les maux, les autres un miroir aux alouettes. Aider les deux tendances à se comprendre, à s'estimer, à travailler ensemble est juste et nécessaire. Les désinformer sciemment confinerait à la fourberie et ce serait la pire des absurdités que d'en faire deux clans « ennemis ».

Il est donc très souhaitable que nos « informateurs » changent radicalement leur manière de renseigner, de dire, de présenter les choses. Qu'ils s'habituent à prouver honnêtement, simplement, ce qu'ils avancent, qu'ils jettent aux orties tout négativisme stérile, qu'ils fassent preuve désormais d'une objectivité digne à la fois de la gravité du sujet, et de la notoriété à laquelle ils prétendent.

Nos compatriotes leur sauront gré de cet « esprit d'ouverture »-là !

J.-P. E.

Adolf Ogi et Armée 2005

Samedi 16 mars 1996 à Berne, devant la Conférence des présidents de la Société suisse des officiers (SSO), le chef du DMF s'est exprimé sur l'avenir de notre instrument de défense.

Les échos qu'en ont fournis les médias ont été très partiels. Voici les grandes lignes de son exposé :

Le chef du Département militaire fédéral a défini dans un premier temps le style de conduite de son département. Il veut :

- favoriser une politique de « management » mettant en avant le travail en « team » ;
- privilégier la responsabilité, la compétence et la sphère de décision ;
- donner au DMF une identité et une philosophie d'entreprise.

L'avenir de l'armée, c'est avant tout la mise en œuvre de la nouvelle organisation, la mise à jour de la politique de sécurité extérieure devant déboucher sur la création d'un Département de la sécurité, cela dans le cadre plus large de la réorganisation du gouvernement.

Le Conseiller fédéral Ogi a réaffirmé sans ambages que la mission de l'armée est la défense militaire du pays, que les forces armées se consolident dans la réforme et dans l'efficacité de l'instruction. C'est là que notre responsabilité d'officiers est engagée.

Le volet « réforme 2005 » a constitué sa conclusion. La baisse des effectifs dans les prochaines années est un fait, et il faudra s'y adapter, peut-être avec une professionnalisation accrue de certaines fonctions.

Malheureusement les médias n'ont repris que ce volet en faisant une simplification typique : ils ont titré « Armée 2005 plus petite et professionnelle », ce qui frappe plus l'esprit du citoyen moyen que la véracité du propos pris dans son contexte.

J.-Fr. Richon

Nouvelles de la commission de recrutement

Parrainez !

Vous êtes-vous déjà posé la question de ce qui fait la force de toute association à part sa finalité, ses objectifs, une assise structurelle et une santé financière ?

A l'heure où nous devons faire mieux connaître notre volonté de défendre notre pays, dont notre armée est l'un des principaux garants, toute société militaire a un rôle important. A ce titre la Société vaudoise des officiers (SVO), partenaire de la Société suisse des officiers (SSO), contribue pleinement à informer et à former l'opinion publique. Dans un avenir proche, la possibilité pour notre Société de compter sur la présence en force de membres représentera l'un des facteurs-clés de réussite dans les nombreux combats annoncés.

Afin de démontrer d'une manière organisée et systématique notre capacité à rassembler, informer, mobiliser, diverses actions sont entreprises actuellement. La commission de recrutement concentre ses efforts en amont, par des actions prospectives et de relances. Les présidents de groupements, appuyés par leurs comités, s'attachent à accueillir, intégrer, mobiliser les nouveaux membres. Malgré les efforts consentis dans la variété des activités offertes, la SVO a enregistré en 1995 171 démissions, 29 départs naturels et 60 admissions. Pus de 50 % des officiers domiciliés dans notre canton n'ont pas (encore.... !) rejoint nos rangs.

Restant cependant persuadés que, de toutes les méthodes de communication, la publicité de bouche à oreille constitue un canal privilégié et afin d'assurer le propre succès de la SVO, nous faisons appel à votre soutien. Par avance merci.

Photocopiez ! Découpez ! Informez ! Suscitez ! Rassemblez ! Recrutez !

Nous restons à votre disposition pour tout appui matériel ou pour toute information.
Pour la commission de recrutement : cap M.-A Genillard (tél. : 022/361 12 40, le soir)

Formulaire d'adhésion

Je souhaite devenir membre de la Société vaudoise des officiers

Grade : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Arme : _____ Incorporation : _____

Fonction : _____ Rue/N°: _____

N° postal _____ Domicile : _____

Date : _____ Signature : _____

A renvoyer à : **Société vaudoise des officiers, commission de recrutement, Case postale 3906, 1002 Lausanne.**
Pour tout complément d'informations : Tél. : 022/361 12 40 le soir.

Activités de la SVO en juin 1996

Groupements régions morgienne et la Côte

5 juin : 18 h 00 :

Entraînement en vue du tir-intergroupements SVO au pistolet (tir au *Fass* aussi possible) ; renseignements auprès du Major EMG Alain Jaccard (tél. privé : 021/802 45 15, tél. prof. : 031/324 11 95).

Groupement du Gros-de-Vaud

13 juin :
Stamm dès 17 h 30 :

A l'Hôtel de Ville d'Echallens.

Groupement de Montreux-Aigle

9 mai : 20 h 30, au Centre d'Instruction de l'Est Vaudois de la protection civile (CRIE) à Villeneuve :

Conférence du major Henri Rollier :

« L'accident chimique du 29 juin 1994 en gare de Lausanne : Problèmes de conduite et enseignements ».

Groupement de Vevey et environs

28 mai : Visite du musée de la police de Sûreté à Lausanne
6 juin (12 juin : date de réserve) :

Visite de la tour de télécommunications du Mont-Pélerin et de ses installations ; renseignements auprès du cap Olivier Bercher (tél. privé : 021/921 44 94).

Groupement de la Broye

Nombreux entraînements au tir au pistolet, au stand « Les Avanturies, Payerne ».

Renseignements auprès du cap Roger Stalder (tél. privé : 037/65 19 76).

Activités cantonales SVO :

14 juin 1996 : tir inter-groupement à Chamblon de 16 h 00 à 21 h 00.

Bal SVO : nouvelle formule

Samedi 9 novembre 1996, l'Hôtel Beau-Rivage à Ouchy-Lausanne nous ouvrira ses portes dès 21 h 30 environ et l'orchestre fera danser les couples jusqu'aux petites heures du matin.

Pour que le prix ne soit pas un obstacle à votre participation, la partie gastronomique a été supprimée. Chacun, selon son désir, pourra jeûner, dîner chez lui, se faire inviter chez des amis, se rendre au restaurant, voire au Beau-Rivage, soit à la Rotonde, soit à la Brasserie.

Seule votre présence et surtout votre enthousiasme sont indispensables à la réussite de cette soirée.

Vous recevrez plus tard un bulletin d'inscription.

Notez la date dans vos agendas !

8 mars 1997 : Assemblée générale SVO à Montreux

Centre d'histoire et de prospective militaires

27 juin 1996 au Pavillon Général Guisan, av. Général-Guisan 119, à Pully :

Cours d'histoire du colonel Pierre G. Altermath : « Pourquoi l'armée suisse n'est-elle pas prête à la guerre en 1939 ? »